

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Année 2003 Numéro 6

Mai 2003

Sommaire :

Éditorial	1
Enquête publique	2
Déchetterie	3
Budget	4
École	7
Histoires en patois	8
Maisons fleuries	13
Vie associative	14
État Civil	16

Note pratique

Si vous souhaitez :

- faire paraître une annonce, un article dans le prochain numéro, si vous constatez qu'il manque des renseignements utiles, faites nous parvenir vos documents signés, avant le 28 juin 2003

à l'adresse suivante:

St Dizier Infos
Mairie de St Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

- recevoir votre bulletin à une adresse extérieure à la commune, adressez-vous à la mairie en joignant à votre demande une enveloppe affranchie à 1.02 €.

EDITORIAL

En ce début d'année, deux thèmes ont largement alimenté les conversations à St Dizier Leyrenne : la guerre en Irak (comme partout) et la salle des fêtes ! La prochaine commémoration du 08 mai sera peut-être l'occasion de revenir sur le premier sujet. Quant à la salle des fêtes, que s'est-il passé ? Devant l'existence d'un certain courant de protestation jugeant que cette salle était trop utilisée par les uns au détriment des autres, le Conseil Municipal avait décidé de limiter les mises à disposition gratuites à quatre par an. Par cette idée -maintes fois évoquée en conseil depuis l'inauguration de l'espace sports et loisirs et chaque fois remise à plus tard-, nous espérions apaiser les tensions, sans avoir l'impression d'être trop restrictifs. Ce fut l'inverse, accentué par un effet de surprise non voulu (nous pensions sincèrement que tout le monde s'y attendait un peu).

J'ai donc demandé aux représentants des associations de se mettre d'accord sur un mode de gestion : appuyée par le fait que le planning des manifestations avait été établi avant l'annonce d'une limitation, une large majorité s'est dégagée en réunion pour revenir à la gratuité, moyennant une plus large concertation sur les dates d'utilisation et le maintien de plages libres pour les autres usagers. Considérant que l'équilibre financier de St Dizier Leyrenne ne dépendait pas de cette location, que la vie associative participe largement à la dynamique communale et que l'entente entre les associations est un atout à conserver et à cultiver, je m'étais engagé à proposer au Conseil Municipal de suivre leur vœu, ce qui fut fait et accepté, avec je dois le dire d'assez nombreuses abstentions. La municipalité a ainsi montré qu'elle savait rester à l'écoute, sans se bloquer dans une attitude rigide.

Le mode de location de la salle des fêtes reste donc pour l'instant en l'état, c'est à dire imparfait ! Mais modifier la règle demandera des précautions multiples et une large concertation pour ne pas entraîner des déséquilibres contraires...

Sans transition, je tiens à dire un mot de l'ouverture prochaine de la déchetterie de Masbaraud : celle-ci signifie la fin de la tolérance qui existait sur l'apport de divers encombrants à notre ancien dépôt, pour éviter les décharges sauvages. Nous ne voulons pas voir nos bois transformés en poubelles, et nous serions au regret de devoir faire appliquer les sanctions lourdes prévues par la loi aux contrevenants.

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT

Directeur de la publication:

Guillaumot Hervé

Équipe de rédaction:

Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.

Mairie : Tel 05 55 64 40 30 / Fax 05 55 64 46 87 / e-mail : mairiesdl@wanadoo.fr

I.P.N.S.

CESSIONS DE TERRAINS ET ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à un arrêté municipal, une enquête publique sera ouverte sur les projets suivants :

- rectification du chemin du « Petit Montabarot »
- aliénation de domaine public au village de Pommerolle
- aliénation de domaine public au village de Rapissat

Monsieur Gaston VIOLA a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur et siègera à la mairie de St Dizier Leyrenne

- le vendredi 16 mai 2003 de 9 heures à 12 heures
- le mercredi 21 mai 2003 de 9 heures à 12 heures
- le vendredi 30 mai 2003 de 14 heures à 17 heures

La notice explicative et le plan de situation, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés **à la mairie de Saint Dizier Leyrenne pendant QUINZE JOURS consécutifs du 16 mai 2003 au 30 mai 2003 inclus,** afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

Déchetterie du SIVOM de Bourganeuf-Royère

A partir du 12 mai 2003 vous pourrez accéder à ce nouvel équipement.

Mais avant, vous pourrez découvrir la déchetterie lors de la **JOURNEE PORTE OUVERTE** qui est organisée **le 7 mai de 9h à 12h et de 14h à 16h30**

Conditions d'accès : Accès limité aux véhicules de moins de 10 T

☞ **Particuliers** : accès gratuit

☞ **Professionnels** : accès réglementé, renseignements sur place

Horaires d'ouverture

Période estivale (du 01/04 au 30/09)
les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Période hivernale (du 01/10 au 31/03)
les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI
de 8h à 12h et de 14h à 17h

A partir de cette date la décharge de St Dizier Leyrenne sera fermée définitivement.

Un arrêté sera pris pour en interdire l'accès.

Des procès verbaux seront dressés par la gendarmerie en cas non respect de cet arrêté (montant de l'amende 457.35 € soit 3 000 F !).

Les déchets à déposer à la déchetterie



LES METAUX

ferrailles, cuisinières, réfrigérateurs, machines à laver



LES CARTONS



LES ENCOMBRANTS

matelas, télévisions, meubles, plastiques, plâtres, palettes



LES DECHETS VERTS

tontes de pelouses, tailles de haies, branches, feuilles mortes, bois



LES GRAVATS

terre, cailloux, briques, terre cuite, porcelaine, céramique, ciment, béton, laine de verre, laine de roche



LES HUILES DE VIDANGES



LES BATTERIES



LES DECHETS MENAGERS SPECIAUX

piles, peintures, colles, mastics, diluants, solvants, acides, aérosols, tubes néon, produits dés herbants, engrais



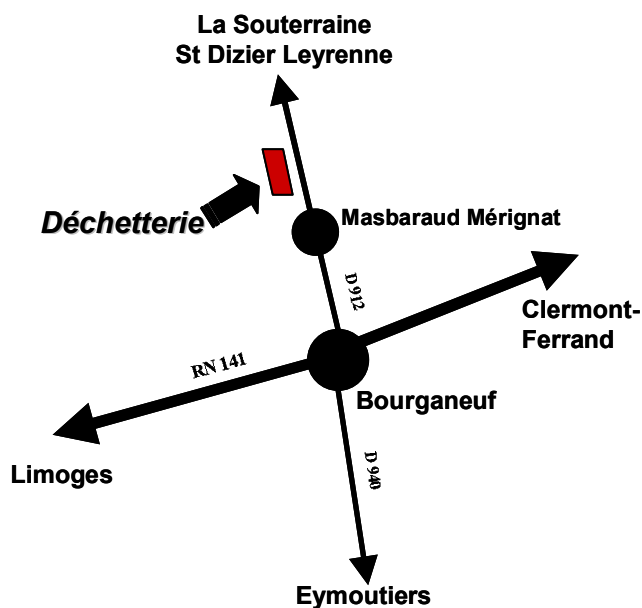
Et aussi les JOURNAUX-MAGAZINES



le VERRE



les EMBALLAGES A RECYCLER



NE SONT PAS ACCEPTES

- Les ordures ménagères
- Les médicaments
- Les déchets contaminés (seringues, pansements...)
- Les produits explosifs
- Les produits radioactifs
- Les déchets d'amiante

Pour tout renseignement

Le SIVOM au 05 55 64 11 00

La déchetterie au 05 55 64 26 56

Compte administratif du BUDGET PRINCIPAL 2002

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011- Charges à caractère général	122 865	64- remis. Rémunérations	7 773
012- Charges de personnel	203 516	70- Produits	23 453
65- Autres ch. de gestion courante	90 311	73- Impôts	326 919
66- Charges financières	28 115	74- dotations participations	285 258
67- Charges exceptionnelles	0	75- Autres produits	13 190
		76- Produits financiers	15
* chiffres arrondis TOTAL dépenses	444 807	TOTAL recettes	656 608
Soit un excédent de 211 799.84 € qui s'ajoute à l'excédent antérieur reporté de 496 854.31 € soit un total excédentaire de 708 654.15 €			

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- Remboursement d'emprunts	75 820	1068 excédent de fonctionnement	188 027
21- Dépenses d'équipement (éclairage public, voirie, conteneurs, aménagements terrains, divers matériels cantine école, réseau, compresseur perceuse, signalisation...)	95 251	13- subventions	17 818
23- immob. en cours (travaux mairie, caveau communal, travaux poste.)	11 763	27- créances immob.	21 551
* chiffres arrondis TOTAL dépenses	182 834	TOTAL recettes	227 396
Soit un résultat positif de 44 562.26 € qui compte tenu du résultat négatif reporté de 178 151.02 € fait apparaître un résultat cumulé négatif de 133 588.76 €			

Compte administratif du service eau et assainissement 2002

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
60- charges à caractère général	6 051	70- vente Produits fabriqués marchandises	78 218
63- Impôts taxes et versements assimilés	4 047		
66- Charges financières	7 953		
68- Dotations aux amortissements	17 474		
TOTAL DEPENSES	147 400	TOTAL RECETTES	78 218
Soit un excédent de 42 692.82 € qui compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 94 213.23 € fait apparaître un excédent de clôture de 136 906.05 €			

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
23- Immobilisations en cours	25 930	28- Amortissements Immobilisations	17 474
TOTAL DEPENSES	44 876	TOTAL RECETTES	17 474
Soit un résultat négatif de 27 402.39 € qui, compte tenu du résultat positif antérieur reporté de 1 259.68 € fait apparaître un résultat négatif de clôture de 26 142.71 €			

Compte Administratif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 2002

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		6 372.98				6 372.98
Opérations de l'exercice	1 639.55	3 779.67			1 639.55	3 779.67
TOTAUX	1 639.55	10 152.65			1 639.55	10 152.65
Résultats de clôture		8 513.10				8 513.10
Restes à réaliser						
TOTAUX Cumulés		10 152.65			1 639.55	10 152.65
RESULTATS DEFINITIFS		8 513.10				8 513.10

Compte administratif de la section de MURAT 2002

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	23.72				23.72	
Opérations de l'exercice	653.00	1 300.00			653.00	1 300
TOTAUX	676.72	1 300.00			676.72	
Résultats de clôture		623.28				
Restes à réaliser						
TOTAUX Cumulés	676.72	1 300.00			676.72	1 300.00
RESULTATS DEFINITIFS		623.28				623.28

BUDGET 2003

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (2003)

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Alimentation	1 525	Subventions	1 220
Documentation, formation	153		
Subventions classe de découverte	2 200		
Cadeaux de bienvenue	500	Résultat reporté	8 513.10
TOTAL DEPENSES	4 378	TOTAL RECETTES	9 733.10

SECTION DE MURAT (2003)

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011- Charges à caractère général	653	70- Produit des services, des domaines	1 067.00
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	653		
Déficit reporté		Résultat reporté	623.28
TOTAL DEPENSES	653	TOTAL RECETTES	1 690.28

BUDGET PRINCIPAL 2003

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	162 250	Produits des services, des domaines	33 200
Charges de personnel	233 700	Impôts et taxes	333 875
Autres ch. de gestion courante	131 717	Dotation et subventions	249 981
Charges financières	22 125	Revenus	12 000
Charges exceptionnelles	5 100	Atténuation de charges	7 200
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	554 892	Indemnités sinistre	35 000
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>647 025</i>	TOTAL recettes réelles de l'exercice	671 256
		Résultat reporté	575 065
TOTAL dépenses	1 201 917	TOTAL recettes	1 246 321

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunts	81 820	FCTVA	50 000
Immob. incorporelles	25 000	subventions	181 170
Opérations d'équipement (bât. Communaux, véhicules, ponts, vestiaires stade, fenêtres, travaux église, aménagement bureau de poste, éclairage public, aménagement place, voirie, cimetière, accès handicapés, informatique, espace sports et loisirs, divers équipements...)	771 375	Résultat reporté	133 588
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	878 195	TOTAL recettes réelles de l'exercice	364 758
Solde excédent d'investissement	133 588	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>647 025</i>
TOTAL dépenses	1 011 783	TOTAL	1 011 783



EAU & ASSAINISSEMENT 2003

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011- charges à caractère général	20 460	70- vente Produits fabriqués marchandises	78 500
012- charges de personnel	11 000	75- autres Produits de gestion courante	2 000
66- Charges financières	8 000		
67- annulation	1 309		
68- Dotations aux amortissements	17 474		
		TOTAL Recettes réelles de l'exercice	80 500
Autof. Section d'investissement	94 126	Excédent reporté	110 763
TOTAL DEPENSES	152 369	TOTAL RECETTES	191 263

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- Emprunts et dettes assimilées	11 600	13 - subvention d'invest.	50 000
23- Immobilisations en cours	150 000	28- Amortissements Immobilisations	17 474
TOTAL dépenses	161 600	Excédent reporté	26 142
Déficit reporté	26 142	Autofinancement virement section fonct.	94 126
TOTAL DEPENSES	187 742	TOTAL RECETTES	187 742



Les inscriptions des enfants
à l'école de St Dizier Leyrenne
pour l'année scolaire 2003-2004, se feront la
1ère quinzaine de juin à la mairie
(prévoir le livret de famille et le carnet de santé)



Le jardin avance

Malgré le temps pas toujours clément, les enfants ont fini de préparer leur jardin. Ceint de "croûtes" aimablement fournies par M. MARGOT, il n'attend plus que semis et plantations.

Classe de neige

C'est du 10 au 16 mars que les 22 élèves du CM se sont initiés aux joies du ski à Super-Besse.

Programme chargé : 2 heures de ski par jour, patinoire, visites du château de Murol, du lac Pavin ... sans oublier la classe. Contrat rempli, tous les élèves ont eu le "flocon", 1er degré d'apprentissage du ski.



La fin de l'année approche

Comme chaque fin d'année les projets de voyage vont bon train. Les CP/CE visiteront la forêt de Tronçais en VTT et ... à dos d'âne ainsi que le château d'Ainay le Vieil. Quant aux maternelles, ils poursuivront leur découverte du paysage rural en visitant une ferme aux activités diversifiées dans le nord de la Creuse.

Bien entendu, n'oublions pas la fête de fin d'année, le 27 juin à 17 h.

Thème pour cette année : fleurs et jardins.

Transport scolaire

Pour l'école de St Dizier
Inscriptions à la mairie
avant le 28 juin 2003
Renseignements
au 05 55 64 40 30



Transport scolaire pour les lycées ou SEGPA de collèges de Guéret

Inscriptions auprès du Conseil Général au
service des transports,
Mme Brice, **avant le 21 juin 2003**
au 05 44 30 27 25.

« Qu'es daus istoars dau temps passat... »

Voici un monologue du Père Mérigot. Ce texte est assez long et si vous êtes comme moi, il vous faudra peut-être plusieurs heures pour le déchiffrer ! Mais rien ne vous empêche de demander de l'aide à nos aînés qui se feront un plaisir de vous donner un coup de main !



Dans cet ouvrage, dix textes en patois aussi savoureux les uns que les autres ...
Las lamentacions de Jeremi, le leberon dau Cròs dau Lop, las femnas aure e dins le temps, la nòra de Liunasson, Liunard e la politica, la malaudia de Liunasson, la vacha dau Pair Casau, Comma Monsur Blasi tuet la liebre, l'eslavament de Liubon, un marché à l'auberge.

Las intencions de Léon MERIGOT

« Ce que nous nous sommes attachés à faire, c'est de traduire aussi exactement que possible le caractère de nos vieux paysans : leur attachement aux traditions, leur méfiance à l'égard des nouveautés, leur âpreté au gain, leur sensibilité un peu émoussée par la dureté de leur labeur, leurs préjugés à l'égard des femmes, considérées par eux comme des êtres un peu inférieurs.

Nous nous sommes efforcés en même temps d'employer leur langage riche et savoureux où l'on trouve les néologismes les plus expressifs et les expressions les plus pittoresques pour peindre et définir.

Quelques lecteurs seront peut-être choqués de la grossièreté des sujets choisis et des expressions employées. A ceux-là nous répondrons que notre excuse réside dans le fait que nous avons cherché à rester dans l'ambiance du milieu observé. Nos vieux paysans aimaient à entendre ou à raconter des anecdotes rabelaisiennes et ne craignaient pas d'employer dans le langage les expressions les plus crues, mais presque toujours les mieux appropriées et les plus savoureuses. »

(I.LAVALADA et R-G PUJOS).

COMA MONSUR BLASI TUET LA LIEBRE

Dins le vilatge ai un vesin
de son vrai nom Toine Blasi.
Au es quauqu'un de bien coma au fau
qu'a saubut ganhar quauques sous
en travaillant son joune temps
a Paris dins le bastiment ;
e qu'a ensuite revengut
dins l'endreit ente au a nascut,
ente au s'en fait alors bastir
la pus brava ostau dau país.
Quò n'es pas 'n òme chercha-bruch;
au ne fai de mau a degun.
D'un bon vesin au fai l'office;
au es mesma d'un bon service.
Mas sans ne'n dire tròp le mau,
au a partant un pítit default.
D'aver abitat dins la vila,
ganhat quauques bilhets de mila,
au se crei presque devengut
quauque marquis de Còrna-cul
que du sur totas las chausas
ne'n saver mai que tots l'autres
e dedins tot mieus reussir
que le pus fin de sos vesins.
Bien sur que d'aver voiatjat
'm n'a belau vut de las chausas
que nautres ne veiram jamai
dins las brujas de nòstres pairs.
Mas quò n'es pas una rason
de creire par quò mos garçons
que d'aver trainat sas gorlas
sur le pavé de las vilas
pòt far d'un paubre babolent
le contraire d'un einucent.
L'òme que pensa coma quò
un jorn ò l'autre reçaubra
quauqua bona pita leiçon
par i balhar de la rason.
Ce qu'a arrivat justament

a le Blasi i a quauques temps
e que me'n vau dins quau moment
vos raconter tot simplament.
L'an passat au mes de juillet,
l'idée de chaçar li venguèt.
Qu'es 'n 'idée que ven aussi
a bien daus garçons de par aici
e que quauques-uns contenten
sans despensar beucòp d'argent.
Mas un monsur coma se
qu'avait daus sous e un chastel,
ne podia pas, vòs comprenez,
chaçar coma 'n òme de ren.
Li folia, coma aus grands senhors,
tot ce que n'i metant le pritz,
au s'achaptet quatre ò cinc chins:
daus chins d'arrest, daus chins corrants,
daus bures, daus negres, daus blancs.
Après, 'na vesta de bon drap
a'equè daus botons tot daurats;
un pantalon de cavalier
large dau aut, sàrrat daus pies;
de las bôtas en queue de porc,
totas jaunhas coma de l'aur.
E par completar le magòt
un fameux fusilh a cinc còps.
Le jorn vengut de l'overture,
quò ne'n fuguèt una aventura.
Quand au traveret le país,
a'equè son costume e sos chins,
le monde sur loras pòrtas
s'esbolhavan par le gaitar.
E se, tot fier e tot fringant,
fasia le jau en se dreçant.
Tota la jornada au chaçet,
au credet, siflet, tiralhet.
Mas le ser, quand au rentret,
crotat coma un paubre barbet,
au ne portava a la maison

que doas rabas dins son bloson.
 Los jorns d'apres, quò 'net pas mieus;
 au avia beu, le paubre vieus,
 correr los peugs, los bòscs, los prats,
 los pastoraus e las terras,
 chaçar aupres, chaçar au loenh,
 tapar, furgar dins tots los coenhs
 coma un sodard a la patrolha,
 au rentrava totjorn bredolha.
 Qu'es pas qu'au era maladreit,
 a creire dau moens sos dires.
 Tots sos còps en plen portavan ;
 borra e plumas ne'n volavan.
 Mas au duvia estre ensorcelat,
 au mins belau un pauc treblat ;
 car au perdia tota las vetz
 le gibier qu'au duguïessa aver.
 A'equè dau plomb dinslors alas,
 ò dins lors còrps, meitat creblat,
 los perdri jauds, las carcalhas
 n'arrestavan pas de volar.
 E los lapins e las liebres
 contunhavan tots de correr,
 mesma si sur quatre pautas ilhs
 n'avian tres de cassadas.
 Au ne'n perdia dedins los bòscs,
 dins los molarads, dedins los cròs;
 d'autres l'i eran en levats
 par daus chaceurs mau elevats
 au mins emportats jos son nas
 par los chins de las bargieras.
 En fin, tot 'nava de façon
 dins sas chaças de borjasson
 que par se restava mas
 que la borra e las plumas.
 E a la fin qu'era agaçant
 a mesmament un peuc vexant
 par un chaceur si bien montat
 de ne jamai ren raportar;
 alors que v-un de sos vesins,
 un paubre garç mau desgrossit,
 ni bien costaud ni bien finaud,

a'equè son chin meitat cornhaud
 e quauque vieu tiron de ren,
 portava totjorn quauqua ren.
 De quò, maugrat sos beus dictons,
 au se trobava un peuc v-ontos.
 Aussi, par laisser creire aus gents
 qu'au ne tuava pas que le temps,
 au comencet dins son carnier
 a metre en plaça dau gibier,
 de las faugieras, dau liares,
 daus vieus chifons ò dau papier,
 se figurant que los paisans prendrian
 quò-qui par daus faisans.
 Mas los paisans, vòs iò sa'etz bien,
 son loenh d'estre daus einuents;
 e son manetge de chascun
 fuguiet bien viste conegut.
 Alòrs par destrompar las gents,
 au n'aguiet pus mas qu'un moien,
 far le rainard e se cachar
 quand au revenia de chaçar,
 par poder dire apres partot
 qu'au raportava a la maison
 totas las vetz dins son carnier
 'na plena toalha de gibier.
 Au faguïet quò pendent longtemps,
 rentrant la neuch mesma au besoenh;
 jusquant'au jorn qu'un de sos chins
 li raportet una perdriz
 que d'autres garçs avian blassat
 e que se avia ramassat.
 Quela vetz quí, mos pitits,
 au traverset tot le país
 e faguïet tastar son gibier
 a tot le monde dau quartier.
 Euit jorns de reng au le trainet
 e chasque còp au le montret
 a tots quilhs-quí qu'au rancontret;
 jusquant'au jorn qu'au veguiet
 que le monde dins l'endreit
 se risian de se par darrier
 en se boschant le bot dau nas

e en plissant las morcinas.
 Mesma qu'un jorn un pitit garç
 tot brenalhos e mau lingat
 li disset bien serieusement,
 a'equa sa mina d'ei nucent :
 "Totjorn adreit, monsur Blasi;
 engueras v-un de refregit !
 E oí, mon vieu, t'as devinat ;
 disset Blasi tot estonat.
 Engueras v-un de ramonat !
 Mas coma diable iò sa' es-tu ?
 N'om iò t'a dit, ò te l'as vut ?
 Ò, non, respondet le pitit;
 i' l'ai pas vut, i' l'ai sentit ".
 E le miauchon, fier coma un pan,
 risia tot sol en se'n anant.
 Nòstre chaceur, quela vetz,
 fuguiet forçat de comprendre
 que le moment era arriuat
 de gitar son ausel crevat ;
 e de tornar far coma avant
 la cacha-pola en revenant.
 Mas de totjorn manigançar
 Qu'arrivet viste a l'agaçar.
 E le paubre, tot mau fotut,
 anculosat e marfondut,
 las mans gordas e los dos pies
 coma borsats dins sos suliers,
 ne'n avia desjà presque assetz
 e de la chaça e dau gibier.
 Quand un jorn v-un de sos chins
 en traversant un taihadis,
 levet 'na liebre que venguiet
 passar si de pres qu'au poguiet
 tirar en bona pausicion
 quatre còps dau fameus fusilh.
 A'equa un chaceur de qualitat
 le liebraud fuguiessa esmietat ;
 mas a'equa se nòstre animau,
 au lueuc de far le grand saut
 e de tombar redde mòrt,
 le corta-coa, quauque butòr,

se metet a correr pus fòrt
 e dins totas las direccions,
 segut de pres par le chin
 qu'era sortit dau talhadis.
 A son torn, Blasi par darreir
 se metet aussi de correr,
 en credant, en levant los braç:
 "La liebre, la liebre; paratz!"
 Mas en galopant coma un fou,
 sur los cimauds e los tarçous,
 au se butet dins quauque fons
 e s'estalet tot de son long.
 Le fusilh qu'au tenia a la man
 avia engueras un darreir còp.
 En tombant, quau còp partisset ;
 e sa'etz-vos ce que se passet ?
 Ce que se passet, iò veiqui :
 sans iò voler, quela vetz qui
 de son darreir còp de fusilh,
 au tuet la liebre mai le chin.



AMIS SANS FRONTIERES

Depuis de nombreuses années, des dames de St Dizier Leyrenne tricotent bénévolement pour Amis Sans Frontières. Elles y mettent tout leur cœur et leur talent pour réaliser des écharpes, des bonnets, de la layette, etc...

Amis Sans Frontières est une association caritative reconnue d'intérêt général. De nombreuses délégations départementales regroupent les ouvrages que des tricoteuses font et les distribuent aux plus démunis que ce soit en France (en particulier sur la région, les restos du cœur de Guéret, le Centre de mère-enfant d'Isle, le centre de jour ARSL, l'Abri, MA Camping 87 et l'Hôtel Social, le service de Néonatalogie du CHU de Limoges) ou à l'étranger, Enfant du Monde, Association Najdeh du Liban, aide aux femmes palestiniennes, etc...

Si vous voulez aider nos tricoteuses, nous organisons une collecte de pelotes de laine. vous pouvez déposer vos dons à la mairie. MERCI.

« LEYRENNE PATRIMOINE »

Le samedi 12 avril 2003 a eu lieu une Assemblée Générale constitutive de l'association du patrimoine de St Dizier Leyrenne, « Leyrenne Patrimoine ». Cette création est la suite logique des diverses initiatives prises par la Municipalité et la Communauté de Communes, pour dresser un inventaire du patrimoine local. Afin qu'elle ne repose pas uniquement sur les Conseillers Municipaux, nous souhaitons qu'elle soit ouverte à tous pour en assurer sa pérennité. La Communauté de communes et la DRAC seront les partenaires de cette association.

Une assemblée générale aura lieu le samedi 17 mai 2003 à 10 heures salle de la mairie

- Ordre du jour :**
- ◆ Installation du Conseil d'administration
 - ◆ Intervention d'un responsable de la D.R.A.C.
 - ◆ Étude des sites à rénover en priorité

Venez nombreux !



Pour préparer le Téléthon 2003
une réunion est organisée

**le mardi 3 juin à 19 heures 30
salle de la mairie**



« *Fleurs, premier geste de l'accueil* »

concours communal 2003 des maisons fleuries de Saint Dizier Leyrenne

Le concours communal des maisons Fleuries est basé essentiellement sur des critères de propreté et de qualité de la décoration florale.

Le jury examinera les lieux désignés au mois de juillet.

Les lauréats seront récompensés à l'occasion d'une manifestation organisée par la municipalité au début du mois de septembre.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie.

Bulletin d'inscription à remettre avant le 28 juin 2003 à la mairie

Catégories (1 catégorie par maison)



- Maison avec jardin très visible de la rue
- Balcons ou terrasses
- Fenêtres ou murs
- Décor floral installé sur la voie publique
- Immeubles collectifs
- Commerce avec ou sans jardin
- Hameaux, villages fleuris



Nom:

prénom:

Adresse:

Le dimanche 20 juillet 2003, après la journée souvenir du massacre de la Croix de la Mine et celui du Pont de Murat en matinée, la Fanfare Municipale de Bourganeuf donnera aux alentours de **16 heures un concert sous les tilleuls de la place de St Dizier Leyrenne** ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.



Les musiciens de la société de musique de Bourganeuf vous invitent à découvrir le programme, qui, d'année en année, s'enrichi de nouveaux rythmes et de nouvelles compositions.

Contre les petits oublis de la vie quotidienne faites travailler votre mémoire !

L'Association AME 23 (Association Mémoire Eurêka 23) vous propose un programme conçu par la Fondation Nationale de Gérontologie basé sur de petits jeux attractifs.

Ne faisant appel à aucune culture particulière, il est accessible à tous et est prétexte à se rassembler pour passer des après-midi agréables.

Les réunions ont lieu une fois par mois de septembre à juin et une cotisation de 12 € 20 est demandée aux personnes qui désirent s'inscrire.

Nous vous invitons à assister à une de ces réunions le 12 juin prochain salle de la mairie à 14 heures.

FOOT (A.S.S.D.)



Dernièrement, l'équipe réserve de St Dizier s'est vue remettre un jeu de maillots offert par Joaquim SEQUEIRA, ancien joueur du club. Nous espérons que les joueurs en feront bon usage. L'ensemble de l'ASSD remercie et félicite chaleureusement Joaquim et son épouse qui ont eu le bonheur cette même semaine d'être à nouveau parents. Pour clore la cérémonie toutes les personnes présentes se sont retrouvées autour du verre de l'amitié.

LA PÊCHE



Tarifs 2003

CARTE	Prix (taxes comprises)
Carte adulte Complète	55,50 €
Jeune (moins de 16 ans)	24 €
Vacances (pour 15 jours)	30 €
Complète + vignette Halieutique	70,50 €
<p>La carte journalière prise à la Société de pêche de Bourganeuf n'est pas valable pour le plan d'eau de St Dizier mais uniquement pour le Thaurion et le barrage de La Roche Talamie.</p>	

Samedi
31
mai
2003

FÊTE
DE LA
PÊCHE

Les pêcheurs vous invitent au plan d'eau à partir de 9 heures

Important lâcher de truites...

Accès gratuit

Ouvert à tous

Pêche autorisée sans carte toute la journée.

Démonstration de pêche à la cuillère, à la

mouche et pêche au coup.

Buffet - Buvette

Venez nombreux !



VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 4 mai	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Lundi 12 mai	<i>Fils d'Argent</i> : Vers 14 heures 30 marche autour du plan d'eau avec le club UNRPA de Guéret	Plan d'eau
Samedi 17 mai	« <i>Leyrenne Patrimoine</i> » : Assemblée générale 10 heures	Salle de la mairie
Dimanche 18 mai	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 25 mai	<i>Fils d'Argent</i> : repas de la fête des mères Renseignements et réservations avant le 23 mai	Salle des fêtes
Samedi 31 mai	Fête de la pêche à partir de 9 heures	Plan d'eau
Dimanche 1er juin	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Mardi 3 juin	Réunion Téléthon St Dizier à 19h30 20 heures 30 : calendrier 2004 des associations	Salle de la mairie
Samedi 14 juin	<i>AEL</i> : concert	Salle des fêtes
Mardi 17 juin	<i>Fils d'Argent</i> : Une journée en Berry (prix : 36 €) Renseignements et réservations avant le 8 juin au 05 55 64 43 14 ou 05 55 64 43 85	
Vendredi 27 juin	Fête de l'école à partir de 17 h	Salle des fêtes
Samedi 28 juin	Feu de la St Jean	Salle des fêtes
Dimanche 29 juin	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Jeudi 3 juillet	<i>Fils d'Argent</i> : voyage à Crozant (prix adhérent : 28,80 €)	
Dimanche 13 juillet	<i>Comité des fêtes</i>	Salle des fêtes
Dimanche 20 juillet	Commémoration des massacres de la Croix de la Mine et de Murat. Exposition 16 heures : Concert sous les tilleuls	Sur la place ou Salle des fêtes en cas de pluie
Dimanche 27 juillet	<i>AEL</i> : Fête au village. Thème : le chien	Font-Léon Champroy
Samedi 2 et dimanche 3 août	<i>Comité des fêtes</i> : Samedi : brocante Dimanche : course cycliste, kermesse, fête foraine, barbecue, animations de rue, feu d'artifice	Place

Vous voulez participer à la brocante et au vide-grenier du samedi 2 août, inscrivez-vous auprès d'un responsable du Comité des fêtes. Renseignement au 05 55 64 40 30.

L.A.C.

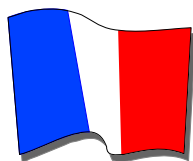
Le championnat départemental des courses hors stade (la Leyrennoise) abritant également le challenge départemental de course de montagne a eu lieu le dimanche 13 avril. Un rendez-vous majeur de la saison qui a attiré 89 coureurs au départ de la salle des fêtes. On retrouvait bien évidemment les membres du LAC mais aussi des compétiteurs venant de Limoges, de St Junien, St Just le Martel, Aubusson ou La Souterraine.



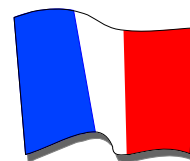
Guy BARLET -du LAC- a remporté l'épreuve, parcourant les 12,7 km en 45' 19''; il sera suivi quelques minutes plus tard par sa sœur, 1ère féminine mais surtout 9ème au classement général ! (Elle était venue de Pau pour participer à l'épreuve !)



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



La cérémonie commémorative
de l'Armistice du 8 mai 1945
aura lieu le jeudi 8 mai 2003 à 11 heures
au Monument aux Morts.



Rassemblement à partir de 10 heures 30 à la mairie.

État civil

Naissances

DURUDAUD Thomas, Maurice, Jean né le 31 janvier 2003

DUCHÉ Maxime, Dominique, Gérard, Roland né le 16 février 2003

LAURENT Aurélien, Thierry, Joël né le 15 mars 2003

FAURE Candice, Théa née le 29 avril 2003

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux bébés

Décès

Monsieur CHEVALIER Marcel, Pierre (93 ans)

Madame PICOT Élise, Antoinette, Nelly épouse JOFFRE (75 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

Petites annonces

Vends diverses parcelles de terrain en nature de bois figurant au tableau cadastral de la commune de St Dizier Leyrenne à Champroy lieu-dit Puy de Pradaud.

(section H n° 2 421 et 266. Section YA n° 13 d'une contenance de 1ha 96 a 17 ca.

Renseignements : Mme GALY à Champroy au 05 55 64 45 70

et Mme MALHERBE à Toulouse au 05 61 07 01 13 email : malherbe.bernard@wanadoo.fr



*Déposez vos petites annonces à la Mairie
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne
avant le
28 juin 2003*

Pensée...

La liberté consiste à pouvoir
faire tout ce qui ne nuit pas à autrui...

*(art 4 Déclaration des droits de l'homme
et du citoyen du 26 août 1789)*